

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE SEPT JUIN à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la SALLE DE LA MAISON DES SERVICES DE GOSNE, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 01 juin 2022.

Présents : Mmes BRIDEL C., CHYRA S., CORNU P., GAUTIER I., OULED-SGHAÏER A-L., PRETOT-TILLMANN S., SALMON R., MM BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BONNISSEAU V., CHEVESTRIER B., DANTON Y., DENOUAL C., DUPIRE J., FRAUD E., GAUTIER C., HARDY S., LE ROUX Y., MICHOT B., PIQUET S., RASPANTI S., ROCHER P., SALAÛN R., TRAVERS S., VEILLAUX D.

Absent : Mmes AMELOT M., CHARDIN N., COUR L., COURTIGNE I., MACOURS P., MARCHAND-DEDELOT I., MERET L., THOMAS-LECOULANT E., MM. BELLONCLE J., LE PALAIRE S.

Pouvoir : Mme MACOURS P. à M. BEGASSE J., Mme MERET L. à M. BEGUE G.

Secrétaire de séance : M. DUPIRE J.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 20h35.

DELIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 26/04/2022.

DEL 2022/113 : AFFAIRES GENERALES - PRESENTATION DES REALISATIONS A LA SUITE DES OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DANS SON RAPPORT DU 20 MAI 2021

- PREND ACTE des actions entreprises par Liffré-Cormier Communauté à la suite du rapport de la Chambre régionale des comptes du 17 mars 2021 et remis le 20 mai 2021.
-

DEL 2022/114 : AFFAIRES GENERALES - AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

- APPROUVE la modification des statuts du Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Pays de Fougères.
-

DEL 2022/115 : AFFAIRES GENERALES - AVIS SUR LA MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE INCITATIVE PAR LE SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

- ÉMET UN AVIS FAVORABLE aux pistes d'optimisation du service de collecte des déchets ménagers proposées par le SMICTOM du Pays de Fougères dont la mise en œuvre de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2024.
-

DEL 2022/116 : RESSOURCES HUMAINES - MISE EN PLACE D'UN REGIME D'EQUIVALENCE POUR LES SEJOURS D'ETE

- INSTITUE le régime d'équivalence horaires suivant :
 - Objet : séjours d'été organisés pour les jeunes par Liffré-Cormier Communauté ;
 - Agents concernés : agents encadrants des séjours d'été précités, quel que soit leur statut ;
 - Equivalence : une nuit de présence (21h à 7h) sur site correspond à un forfait de trois heures supplémentaires, majorées de 50% pour les nuits de week-end et de jours fériés.
-

DEL 2022/117 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE ET LE CIAS

- CREE un Comité Social Territorial (CST) local commun compétent pour les agents de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS, avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail ;
 - FIXE au sein du CST le nombre de représentants du personnel titulaires à 5 ;
 - MAINTIENT au sein du CST la parité numérique entre le collège des représentants du personnel et celui des représentants de la collectivité ;
 - AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS au sein du CST ;
 - FIXE le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à 5 (identique à celui fixé pour le même collège au CST) ;
 - MAINTIENT au sein de la formation spécialisée la parité numérique entre le collège des représentants du personnel et celui des représentants de la collectivité ;
 - AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS au sein de la formation spécialisée.
-

- APPROUVE l'attribution de chèques cadeaux aux agents employés sur poste permanent et en position d'activité, sous réserve d'une présence dans la collectivité d'au moins douze mois en continu, selon les modalités suivantes :
 - Départs en retraite : 100 € ;
 - Départs pour mobilité : 50 € ;
 - Médailles du travail : 50 € ;
 - Noël des agents : 25 € ;
 - Noël par enfant du personnel : 20 €.
 - DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
-

- AUTORISE Monsieur le Président de Liffré-Cormier Communauté ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.
-

DEL 2022/119 : FINANCES - REVISION DU PACTE FISCAL ET FINANCIER : EXCEPTION A LA PARTICIPATION DES COMMUNES A L'IMPLANTATION D'UN EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE RELEVANT DES BUDGETS ANNEXES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »

- APPROUVE la révision apportée au Pacte fiscal et financier telles que présentée ci-dessus et intégrées dans les documents en annexe ;
 - AUTORISE M. le Président à signer tous les actes afférents à ce dossier.
-

DEL 2022/120 : MUTUALISATION - CONVENTION DE MUTUALISATION DU SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

- VALIDE la convention de prestation de service annexée à la présente délibération et dire qu'elle annule et remplace la précédente ;
 - AUTORISE M. le Président à la convention et tout acte nécessaire à son exécution ou sa modification.
-

DEL 2022/121 : MUTUALISATION - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA CONSULTATION « PORTAIL FAMILLES »

- VALIDE la convention de groupement de commandes « portail Familles » proposée en annexe ;
 - APPROUVE la désignation de Liffré-Cormier communauté en tant que coordonnateur du groupement ;
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et toutes les pièces du marché nécessaires à son exécution.
-

- VALIDE les avenants des lots n° 1, 5, 6, 21 et 24 des marchés n° 2020-21 et 2020-22 et autoriser M. le Président à signer les actes nécessaires à l'exécution de cette procédure ;
 - AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaires à son exécution.
-

DEL 2022/123 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - RAPPORTS ANNUELS 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- PREND ACTE du rapport d'activités 2021 du Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
 - VALIDE la mise en ligne du RPQS sur le site www.services.eaufrance.fr
-

DEL 2022/124 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ZA LA MOTTAIS 3 - BILAN ET ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PREALABLE

- APPROUVE bilan et les enseignements de la concertation préalable au projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier ;
- DECLARE que le bilan et les enseignements de la concertation préalable ne sont pas de nature à remettre en cause le projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier ;
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre les formalités et à signer les pièces nécessaires à la poursuite des procédures liées au projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier.

DEL 2022/125 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MODALITES DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR LE PROJET DE REDUCTION DE PERIMETRE DE LA ZAC DE LA MOTTAIS 2

- APPROUVE les modalités de participation du public par voie électronique sur l'étude d'impact du projet de réduction de la ZAC de la Mottais 2 énoncées ci-dessus ;
- APPROUVE les mesures de publicité pour la mise en place de la participation du public par voie électronique, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

DEL 2022/126 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - COTISATION OPTIONNELLE POUR LA PARTICIPATION A L'EXPERIMENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA QUALIFICATION AVEC LE « SPEF BRETAGNE »

- ACCEPTE la participation des Points Accueil Emploi à l'expérimentation de « l'accompagnement à la qualification » en 2022 ;
- ACCEPTE le versement de 150€ au réseau SPEF pour le positionnement des PAE à l'expérimentation de « l'accompagnement à la qualification » ;
- AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat jointe en annexe ;

DEL 2022/127 : TRANSPORT - CREATION D'UN SERVICE REGULIER DE TRANSPORT PUBLIC : LIGNE DE RABATTEMENT ENTRE LIVRE-SUR-CHANGEON ET SAINT-AUBIN-DU-CORMIER APPROUVE la création d'un service public gratuit et régulier de transport de personnes, à partir du 1^{er} juillet 2022, entre Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier, en remplacement de l'extension de la ligne 9b du réseau BreizhGo, tel que décrit ci-dessus ;

- DELEGUE au Bureau communautaire l'approbation d'un règlement intérieur du service ;
- DELEGUE au Bureau communautaire la modification des caractéristiques du service (horaires, points d'arrêt), dans la mesure où ces modifications seraient nécessaires pour s'adapter aux pratiques observées ou à l'évolution des horaires du réseau BreizhGo. Les modifications apportées ne remettraient pas en question les grands principes et objectifs du service ;
- AUTORISE M. le Président ou son délégué à signer tous les actes et documents afférents à cette délibération.

DEL 2022/128 : TRANSPORT - INSTITUTION DU VERSEMENT MOBILITES

- APPROUVE l'instauration du Versement Mobilités, à partir du 1^{er} janvier 2023 sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté, dont les recettes sont affectées à l'ensemble de la compétence Mobilités (fonctionnement et investissement) ;
- FIXE le taux du Versement Mobilités de façon progressive : 0,35 % au 1^{er} janvier 2023, 0,45% au 1^{er} janvier 2024 et 0,55% au 1^{er} janvier 2025 ;
- ACTE le fait que le service régulier de transport public de personnes mis en place pour justifier l'institution de ce versement Mobilités soit la ligne régulière entre Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier, dont la mise en service est programmée en juillet 2022, étant entendu que l'institution du Versement Mobilités est motivée par l'ensemble de la politique communautaire en matière de mobilités, en particulier la mise en œuvre du schéma directeur cyclable et le développement de l'intermodalité.
- AUTORISE M. le Président ou son délégataire à signer tous les actes et documents afférents à cette délibération.

DEL 2022/129 : ENFANCE JEUNESSE - PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

- APPROUVE le projet éducatif du service enfance-jeunesse
- VALIDE la mise en application telle que présentée.

DEL 2022/130 : ENFANCE JEUNESSE - REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRES

- APPROUVE le règlement de fonctionnement ALSH sur le temps des vacances scolaires ;
- VALIDE la mise en application du règlement à partir des vacances d'été 2022.

DEL 2022/131 : CULTURE - TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE L'ORPHEON : INSCRIPTION ET LOCATIONS D'INSTRUMENTS

- VALIDE la grille tarifaire des activités proposées à l'Orphéon, Ecole de musique intercommunale ;
- VALIDE la grille tarifaire de location d'instruments en direction des élèves.

DEL 2022/132 : SPORT - TARIFS DES ACTIVITES TERRESTRES ET MODIFICATIONS DES MODALITES D'INSCRIPTION

- APPROUVE la nouvelle tarification telle que présentée dans la grille jointe ;
- APPROUVE la modification du règlement intérieur.

DEL 2022/133 : SPORT - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE SPORTIF DU PAYS DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER POUR L'ANNEE 2022

- ATTRIBUE une subvention de 26 000 € à l'Office des Sports de Saint-Aubin-du-Cormier au titre de l'exercice 2021/2022 ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pour l'année civile 2022 jointe en annexe et de prendre tout acte nécessaire à sa bonne exécution.

DEL 2022/134 : PRESENTATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR M. LE PRESIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LEURS DELEGATIONS

- PREND ACTE des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations.

La séance prend fin à 21h56

Fait à LIFFRÉ, le 07/06/2022

« Certifié conforme »
par le Président, Stéphane PIQUET

le secrétaire de séance, Jean DUPIRE

DATE D’AFFICHAGE :

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE SEPT JUIN à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la SALLE DE LA MAISON DES SERVICES DE GOSNE, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 01 juin 2022.

Présents : Mmes BRIDEL C., CHYRA S., CORNU P., GAUTIER I., OULED-SGHAÏER A-L., PRETOT-TILLMANN S., SALMON R., MM BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BONNISSEAU V., CHEVESTRIER B., DANTON Y., DENOVAL C., DUPIRE J., FRAUD E., GAUTIER C., HARDY S., LE ROUX Y., MICHOT B., PIQUET S., RASPANTI S., ROCHER P., SALAÛN R., TRAVERS S., VEILLAUX D.

Absent : Mmes AMELOT M., CHARDIN N., COUR L., COURTIGNE I., MACOURS P., MARCHAND-DEDELOT I., MERET L., THOMAS-LECOULANT E., MM. BELLONCLE J., LE PALAIRE S.

Pouvoir : Mme MACOURS P. à M. BEGASSE J., Mme MERET L. à M. BEGUE G.

Secrétaire de séance : M. DUPIRE J.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 20h35.

DELIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 26/04/2022.

DEL 2022/113 : AFFAIRES GENERALES - PRESENTATION DES REALISATIONS A LA SUITE DES OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DANS SON RAPPORT DU 20 MAI 2021

- PREND ACTE des actions entreprises par Liffré-Cormier Communauté à la suite du rapport de la Chambre régionale des comptes du 17 mars 2021 et remis le 20 mai 2021.
-

DEL 2022/114 : AFFAIRES GENERALES - AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

- APPROUVE la modification des statuts du Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du Pays de Fougères.
-

DEL 2022/115 : AFFAIRES GENERALES - AVIS SUR LA MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE INCITATIVE PAR LE SMICTOM DU PAYS DE FOUGERES

- ÉMET UN AVIS FAVORABLE aux pistes d'optimisation du service de collecte des déchets ménagers proposées par le SMICTOM du Pays de Fougères dont la mise en œuvre de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2024.
-

DEL 2022/116 : RESSOURCES HUMAINES - MISE EN PLACE D'UN REGIME D'EQUIVALENCE POUR LES SEJOURS D'ETE

- INSTITUE le régime d'équivalence horaires suivant :
 - Objet : séjours d'été organisés pour les jeunes par Liffré-Cormier Communauté ;
 - Agents concernés : agents encadrants des séjours d'été précités, quel que soit leur statut ;
 - Equivalence : une nuit de présence (21h à 7h) sur site correspond à un forfait de trois heures supplémentaires, majorées de 50% pour les nuits de week-end et de jours fériés.
-

DEL 2022/117 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN ENTRE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE ET LE CIAS

- CREE un Comité Social Territorial (CST) local commun compétent pour les agents de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS, avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail ;
 - FIXE au sein du CST le nombre de représentants du personnel titulaires à 5 ;
 - MAINTIENT au sein du CST la parité numérique entre le collège des représentants du personnel et celui des représentants de la collectivité ;
 - AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS au sein du CST ;
 - FIXE le nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à 5 (identique à celui fixé pour le même collège au CST) ;
 - MAINTIENT au sein de la formation spécialisée la parité numérique entre le collège des représentants du personnel et celui des représentants de la collectivité ;
 - AUTORISE le recueil de l'avis des représentants de Liffré-Cormier Communauté et du CIAS au sein de la formation spécialisée.
-

- APPROUVE l'attribution de chèques cadeaux aux agents employés sur poste permanent et en position d'activité, sous réserve d'une présence dans la collectivité d'au moins douze mois en continu, selon les modalités suivantes :
 - Départs en retraite : 100 € ;
 - Départs pour mobilité : 50 € ;
 - Médailles du travail : 50 € ;
 - Noël des agents : 25 € ;
 - Noël par enfant du personnel : 20 €.
 - DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
-

- AUTORISE Monsieur le Président de Liffré-Cormier Communauté ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.
-

DEL 2022/119 : FINANCES - REVISION DU PACTE FISCAL ET FINANCIER : EXCEPTION A LA PARTICIPATION DES COMMUNES A L'IMPLANTATION D'UN EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE RELEVANT DES BUDGETS ANNEXES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »

- APPROUVE la révision apportée au Pacte fiscal et financier telles que présentée ci-dessus et intégrées dans les documents en annexe ;
 - AUTORISE M. le Président à signer tous les actes afférents à ce dossier.
-

DEL 2022/120 : MUTUALISATION - CONVENTION DE MUTUALISATION DU SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

- VALIDE la convention de prestation de service annexée à la présente délibération et dire qu'elle annule et remplace la précédente ;
 - AUTORISE M. le Président à la convention et tout acte nécessaire à son exécution ou sa modification.
-

DEL 2022/121 : MUTUALISATION - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA CONSULTATION « PORTAIL FAMILLES »

- VALIDE la convention de groupement de commandes « portail Familles » proposée en annexe ;
 - APPROUVE la désignation de Liffré-Cormier communauté en tant que coordonnateur du groupement ;
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et toutes les pièces du marché nécessaires à son exécution.
-

- VALIDE les avenants des lots n° 1, 5, 6, 21 et 24 des marchés n° 2020-21 et 2020-22 et autoriser M. le Président à signer les actes nécessaires à l'exécution de cette procédure ;
 - AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaires à son exécution.
-

DEL 2022/123 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - RAPPORTS ANNUELS 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- PREND ACTE du rapport d'activités 2021 du Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
 - VALIDE la mise en ligne du RPQS sur le site www.services.eaufrance.fr
-

DEL 2022/124 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ZA LA MOTTAIS 3 - BILAN ET ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PREALABLE

- APPROUVE bilan et les enseignements de la concertation préalable au projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier ;
- DECLARE que le bilan et les enseignements de la concertation préalable ne sont pas de nature à remettre en cause le projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier ;
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre les formalités et à signer les pièces nécessaires à la poursuite des procédures liées au projet de zone d'activités de La Mottais 3 à Saint-Aubin-du-Cormier.

DEL 2022/125 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - MODALITES DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR LE PROJET DE REDUCTION DE PERIMETRE DE LA ZAC DE LA MOTTAIS 2

- APPROUVE les modalités de participation du public par voie électronique sur l'étude d'impact du projet de réduction de la ZAC de la Mottais 2 énoncées ci-dessus ;
- APPROUVE les mesures de publicité pour la mise en place de la participation du public par voie électronique, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

DEL 2022/126 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - COTISATION OPTIONNELLE POUR LA PARTICIPATION A L'EXPERIMENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA QUALIFICATION AVEC LE « SPEF BRETAGNE »

- ACCEPTE la participation des Points Accueil Emploi à l'expérimentation de « l'accompagnement à la qualification » en 2022 ;
- ACCEPTE le versement de 150€ au réseau SPEF pour le positionnement des PAE à l'expérimentation de « l'accompagnement à la qualification » ;
- AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat jointe en annexe ;

DEL 2022/127 : TRANSPORT - CREATION D'UN SERVICE REGULIER DE TRANSPORT PUBLIC : LIGNE DE RABATTEMENT ENTRE LIVRE-SUR-CHANGEON ET SAINT-AUBIN-DU-CORMIER APPROUVE la création d'un service public gratuit et régulier de transport de personnes, à partir du 1^{er} juillet 2022, entre Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier, en remplacement de l'extension de la ligne 9b du réseau BreizhGo, tel que décrit ci-dessus ;

- DELEGUE au Bureau communautaire l'approbation d'un règlement intérieur du service ;
- DELEGUE au Bureau communautaire la modification des caractéristiques du service (horaires, points d'arrêt), dans la mesure où ces modifications seraient nécessaires pour s'adapter aux pratiques observées ou à l'évolution des horaires du réseau BreizhGo. Les modifications apportées ne remettraient pas en question les grands principes et objectifs du service ;
- AUTORISE M. le Président ou son délégataire à signer tous les actes et documents afférents à cette délibération.

DEL 2022/128 : TRANSPORT - INSTITUTION DU VERSEMENT MOBILITES

- APPROUVE l'instauration du Versement Mobilités, à partir du 1^{er} janvier 2023 sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté, dont les recettes sont affectées à l'ensemble de la compétence Mobilités (fonctionnement et investissement) ;
- FIXE le taux du Versement Mobilités de façon progressive : 0,35 % au 1^{er} janvier 2023, 0,45% au 1^{er} janvier 2024 et 0,55% au 1^{er} janvier 2025 ;
- ACTE le fait que le service régulier de transport public de personnes mis en place pour justifier l'institution de ce versement Mobilités soit la ligne régulière entre Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier, dont la mise en service est programmée en juillet 2022, étant entendu que l'institution du Versement Mobilités est motivée par l'ensemble de la politique communautaire en matière de mobilités, en particulier la mise en œuvre du schéma directeur cyclable et le développement de l'intermodalité.
- AUTORISE M. le Président ou son délégataire à signer tous les actes et documents afférents à cette délibération.

DEL 2022/129 : ENFANCE JEUNESSE - PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

- APPROUVE le projet éducatif du service enfance-jeunesse
- VALIDE la mise en application telle que présentée.

DEL 2022/130 : ENFANCE JEUNESSE - REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRES

- APPROUVE le règlement de fonctionnement ALSH sur le temps des vacances scolaires ;
- VALIDE la mise en application du règlement à partir des vacances d'été 2022.

DEL 2022/131 : CULTURE - TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE L'ORPHEON : INSCRIPTION ET LOCATIONS D'INSTRUMENTS

- VALIDE la grille tarifaire des activités proposées à l'Orphéon, Ecole de musique intercommunale ;
- VALIDE la grille tarifaire de location d'instruments en direction des élèves.

DEL 2022/132 : SPORT - TARIFS DES ACTIVITES TERRESTRES ET MODIFICATIONS DES MODALITES D'INSCRIPTION

- APPROUVE la nouvelle tarification telle que présentée dans la grille jointe ;
- APPROUVE la modification du règlement intérieur.

DEL 2022/133 : SPORT - OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE SPORTIF DU PAYS DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER POUR L'ANNEE 2022

- ATTRIBUE une subvention de 26 000 € à l'Office des Sports de Saint-Aubin-du-Cormier au titre de l'exercice 2021/2022 ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs pour l'année civile 2022 jointe en annexe et de prendre tout acte nécessaire à sa bonne exécution.

DEL 2022/134 : PRESENTATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR M. LE PRESIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LEURS DELEGATIONS

- PREND ACTE des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations.

La séance prend fin à 21h56

Fait à LIFFRÉ, le 07/06/2022

« Certifié conforme »
par le Président, Stéphane PIQUET

le secrétaire de séance, Jean DUPIRE

*Par suppléance
de 1^{er} Vice-président
Guillaume BEGUE*



DATE D’AFFICHAGE :

14 Juin 2022